

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en

Séance ordinaire le lundi 21 juillet 2025 à 18h30 en mairie

Lecture des décisions du maire et des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Ordre du Jour :

- **Affaires générales** : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 juin 2025
- **Finances** : Restauration du presbytère : Signature d'avenants en plus-value pour les lots 4 et 8
- **Finances** : Décision modificative n°3
- **Finances** : Biens communaux : Fixation du loyer de l'appartement du presbytère de Chaucisse
- **Finances Personnel communal** : Création d'un poste d'emploi jeune saisonnier estival
- **Finances Personnel communal** : Création de deux postes à temps non complet annualisés

Divers :

- Travaux : presbytère de Chaucisse et annexe du Chalet du Marteray

Saint Nicolas la Chapelle,
Le 15 juillet 2025

Mme le Maire,
Ghislaine JOLY

